

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} RÉUNION DE 2013

Séance du 28 juin 2013

CG 13/4^{ème}/VI-04

L'an deux mille treize, le 28 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**LIEN ENSEIGNEMENT
UNIVERSITAIRE ET MONDE ECONOMIQUE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de Site Universitaire du Tarn-et-Garonne nous avons approuvé, lors du budget Primitif 2013, le lancement d'une étude afin d'améliorer le lien entre le monde Universitaire et le monde Économique Tarn-et-Garonnais.

Depuis le Budget Primitif 2013, l'Agence de Développement Économique de Tarn-et-Garonne (A.D.E. 82) et la Direction Générale Adjointe en charge de l'Éducation du Conseil Général ont avancé dans la réalisation de cette étude cofinancée par le Conseil Régional (50 %).

Sur la base d'un cahier des charges rédigé par les services et approuvé par la Région (cf annexe), cinq candidats ont répondu à l'appel d'offres lancé début mai 2013. L'analyse des offres est en cours, pour un démarrage début juillet.

Les enjeux et attentes de cette étude vous sont précisés ci-dessous.

I – Recenser les besoins des entreprises :

Pour améliorer le lien entre le monde universitaire et les entreprises, la première étape consiste à recenser les besoins de ces dernières, en matière de compétences et de qualifications du personnel, à travers une analyse qualitative mais aussi quantitative.

Seront ainsi identifiés les secteurs d'activités dans lesquels le besoin en formation « post bac » se fait le plus pressant et notamment les 4 filières suivantes : les agro-industries, l'aéronautique, la logistique et pour finir l'électronique (qui intègre à la fois les composants, leur assemblage et bien sûr la programmation informatique).

Cette démarche doit aussi nous offrir une visibilité plus grande sur les pratiques des entreprises du Tarn-et-Garonne en matière de recherche et d'innovation. En effet, les universités sont ouvertes au partenariat avec les entreprises et nous savons l'importance que ces dernières ont sur les projets de recherche et de développement pour les PME-PMI.

II – Analyser les dispositifs d'accompagnement existants :

Le Tarn-et-Garonne dispose d'un certain nombre d'outils destiné à accompagner les entreprises dans leur volonté d'innover.

Outre le recensement des besoins des entreprises, l'étude devra expertiser les plates-formes technologiques existantes ou en projets afin de mesurer les conditions dans lesquelles elles peuvent s'insérer de manière pertinente dans le tissu économique du Département.

La CEEI NOVALIA 82 et les liens de l'A.D.E. 82 avec les organismes régionaux (Incubateur, S.A.T.T., Pôle de Compétitivité, M.P.I., M.P.E.,...) font partie de ces dispositifs d'accompagnement.

Au plan technique, le CEFEL (Centre d'Expérimentation en Fruits et Légumes) et la plate-forme technique Micropacc (spécialisée dans l'assemblage électronique) sont aussi à la disposition des entreprises pour les aider à innover.

En complément à ces dispositifs, un certain nombre de projets de plate-forme technique et technologique est à l'étude. Je pense en particulier au plateau technique « logistique » prévue sur Grand Sud Logistique. Je pense aussi au projet MICA (Matériaux Colorithèque) porté par l'I.U.P. Arts Appliqués ou au projet de Conservatoire Numérique du geste initié par la Chambre des Métiers.

III – Créer une dynamique de recherche en Tarn-et-Garonne :

A travers cette étude, le prestataire devra aussi expertiser les potentiels qu'offrent les entreprises du Tarn-et-Garonne en matière de Recherche et Développement.

Cette démarche vise à travailler sur un programme d'actions en direction des Centres de Recherche existants en Midi-Pyrénées en particulier sur Toulouse mais également d'examiner les conditions dans lesquelles nous pourrions accueillir « en résidence » des doctorants et des chercheurs.

Il s'agira ici d'envisager la mise en place de services liés à l'accueil des chercheurs : logements, facilité pour le transport, etc... et ainsi dresser les contours d'une future « Maison de Recherche » à créer dans l'emprise du site Universitaire.

IV – Un accompagnement dans la durée :

Une fois le diagnostic posé et la pertinence des outils existants (ou en projets) réalisés, le prestataire proposera à notre assemblée départementale une orientation et un plan d'actions afin d'améliorer le lien entre l'enseignement supérieur et le monde économique du Tarn-et-Garonne dans la réalisation duquel il nous accompagnera.

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose de prendre acte de ce rapport d'information.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

– Prend acte de l'étude relative à l'amélioration du lien entre le monde universitaire et le monde économique en Tarn-et-Garonne dont les enjeux et les attentes sont les suivants :

- recenser les besoins des entreprises
- analyser les dispositifs d'accompagnement existants,
- créer une dynamique de recherche en Tarn-et-Garonne,
- un accompagnement dans la durée.

Acte donné.

Le Président,